

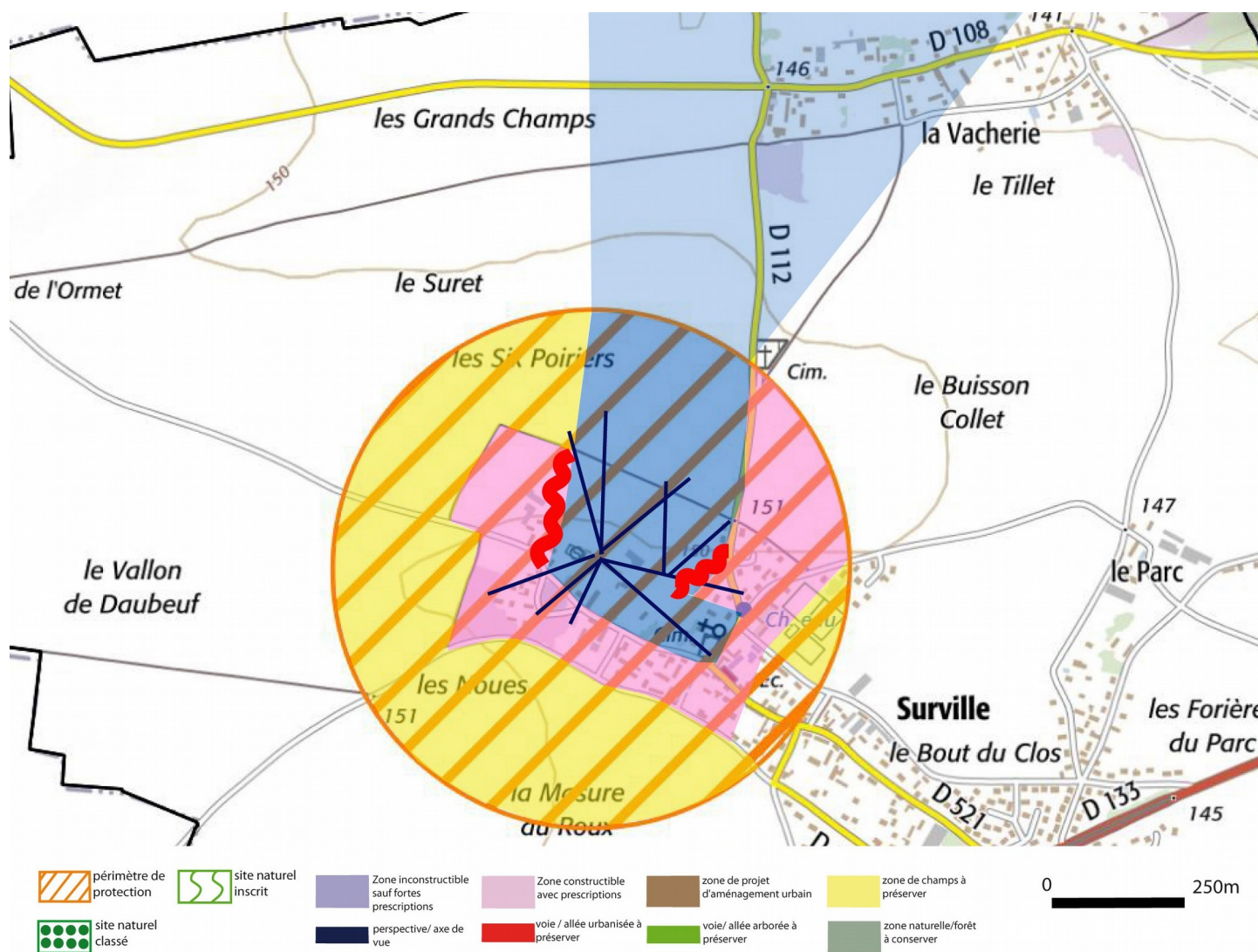
Surville > Manoir Ferme

Le château est situé dans une Zone de présomption archéologique. Selon la nature des travaux, un exemplaire du dossier déposé en mairie sera envoyé au Service Régional d'Archéologie (SRA).

Le manoir de Surville a été inscrit en tant que monument historique le 30 juillet 1951.

La famille de Surville possédait le domaine dès les XIII^e-XIV^e siècles. Le manoir actuel date du début du XVI^e siècle et présente un corps de logis rectangulaire à un étage couronné par une toiture haute en tuiles. Les façades se distinguent par leur sobriété et par la qualité de mise en œuvre de leurs matériaux avec du silex taillé et des moellons en parement, renforcés par des chaînes en pierre de taille. Le faible nombre d'ouvertures et leurs dimensions accentue l'aspect fortifié du manoir. Un superbe arc clavé en plein cintre met en valeur la porte d'entrée. L'édifice, complété par de nombreuses dépendances agricoles, s'apparente à un manoir d'exploitation et reste encore aujourd'hui intégré à une ferme. Les anciennes dépendances des XVI^e-XVII^e siècles sont encore préservées. L'ancien pressoir reprend des matériaux similaires au manoir tandis que les autres édifices (granges) sont construits à pans de bois. L'ensemble se distingue par le soin apporté à ces bâtiments d'exploitation (matériaux et mise en œuvre).

Le manoir est situé à la périphérie du village de Surville à proximité d'autres exploitations agricoles. L'édifice présente des vues portant vers les champs au Nord, vers la mare du village au Sud et vers l'église à l'Est. Le paysage rural mêlant vergers et champs mérite d'être préservé au même titre que le cadre bâti (logis d'exploitation, maisons à pans de bois, en briques).



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans le secteur rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte en égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



La façade Est du manoir



Le pressoir



La façade Ouest du manoir (vue proche)



La façade Est du manoir (vue proche)



Les granges à pans de bois



La vue vers l'Est et vers l'église

Pour la zone

en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre, en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée. Les zones en frisoltis rose doivent être très bien traitées (maisons en colombage ou en brique).

Pour la zone en bleu clair

Pour le reste du périmètre de 500m

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



L'église de Surville



L'église vue depuis les vergers



Un logis d'exploitation voisin

